

En 2020, il s'agit quand même de notre quatrième promenade les pieds dans l'eau

aux bords de la Baïse .. qui déborde !



En 2020, il s'agit quand même de notre quatrième promenade les pieds dans l'eau

Jamais deux sans trois ! D'accord, mais là, cette année, nous en sommes tout de même au quatrième article sur le même sujet.

Notre lecteur va penser qu'on ne sait plus quoi raconter. Malheureusement, les conditions météorologiques ont contraint notre photographe à sa balader encore dans la campagne condomoise.

Après une inondation assez éphémère, le 23 avril, le 11 mai, la Baïse, une nouvelle fois de plus, a cherché à s'évader de son lit, donnant des idées au D'Artagnan qui attendait sa remise à flots, le mois suivant.

Des crues printanières pourrait-on dire, mais maintenant en période hivernale, quinze jours seulement se sont écoulés depuis que les rivières gersoises et landaises ont fait parler d'elles.

Le Journal du Gers vous l'avait d'ailleurs prédit : l'inévitable prochaine alerte Météo.

Voici, c'est donc pour aujourd'hui, mardi 29 décembre :

► Le quai Jaubert sous l'eau, pas vraiment inhabituel, donc !



► La Capitainerie les pieds dans l'eau et le Port de Condom du Pont des Carmes au Pont Barlet.



► À gauche, la rivière et le canal se retrouvent à Gauge - au centre, l'écluse de Gauge - à droite, la chute du Moulin de Gauge.



► Du déjà vu quinze jours auparavant, le carrefour qui prend l'eau et le pont d'Artigues encore totalement inaccessible.



► Pour l'esthétique de la photo, le ruissellement des talus dans les fossés.



► Tout le monde a les pieds dans l'eau : à la Bouquerie, il s'agit de faire attention en traversant la rue ; le Moulin de Barlet, lui, est plus habitué à ne pas avoir les pieds au sec.



► Du côté de Peyrouteau : la maison de l'écluse, la vue sur le canal et l'écluse elle-même.



► En définitive, il faut s'y mettre. On ne peut pas lui laisser faire n'importe quoi à cette rivière, il faut sortir la grosse artillerie !



► Finalement, la plaine aussi a pris l'eau...



Photos Marc Le Saux